Des documents vous ont été distribués, vous informant du rattrapage du lundi 02 septembre sur les après-midi des mercredis 13/11/13 et 11/06/14.

Nous, professeurs du collège Paul Bert, réunis en Assemblée Générale le vendredi 18 octobre2013, protestons contre cette mesure.

Nous avons déjà travaillé le lundi 02 septembre, jour de pré-rentrée où nous avons organisé la rentrée des élèves. Nous avons donc décidé de ne pas travailler doublement et de ne pas effectuer ces journées, à l'instar d'autres académies.

Nous considérons, de plus, cette mesure comme anti-pédagogique (4 jours pleins de cours, d'affilée) alors que nous débattons des rythmes scolaires. Cette mesure ne prend, enfin, pas en considération l'organisation des familles et les activités des enfants.

L'équipe des professeurs du collège Paul Bert.

……………………

Des documents vous ont été distribués, vous informant du rattrapage du lundi 02 septembre sur les après-midi des mercredis 13/11/13 et 11/06/14.

Nous, professeurs du collège Paul Bert, réunis en Assemblée Générale le vendredi 18 octobre2013, protestons contre cette mesure.

Nous avons déjà travaillé le lundi 02 septembre, jour de pré-rentrée où nous avons organisé la rentrée des élèves. Nous avons donc décidé de ne pas travailler doublement et de ne pas effectuer ces journées, à l'instar d'autres académies.

Nous considérons, de plus, cette mesure comme anti-pédagogique (4 jours pleins de cours, d'affilée) alors que nous débattons des rythmes scolaires. Cette mesure ne prend, enfin, pas en considération l'organisation des familles et les activités des enfants.

L'équipe des professeurs du collège Paul Bert.

Des documents vous ont été distribués, vous informant du rattrapage du lundi 02 septembre sur les après-midi des mercredis 13/11/13 et 11/06/14.

Nous, professeurs du collège Paul Bert, réunis en Assemblée Générale le vendredi 18 octobre2013, protestons contre cette mesure.

Nous avons déjà travaillé le lundi 02 septembre, jour de pré-rentrée où nous avons organisé la rentrée des élèves. Nous avons donc décidé de ne pas travailler doublement et de ne pas effectuer ces journées, à l'instar d'autres académies.

Nous considérons, de plus, cette mesure comme anti-pédagogique (4 jours pleins de cours, d'affilée) alors que nous débattons des rythmes scolaires. Cette mesure ne prend, enfin, pas en considération l'organisation des familles et les activités des enfants.

L'équipe des professeurs du collège Paul Bert.

……………………

Des documents vous ont été distribués, vous informant du rattrapage du lundi 02 septembre sur les après-midi des mercredis 13/11/13 et 11/06/14.

Nous, professeurs du collège Paul Bert, réunis en Assemblée Générale le vendredi 18 octobre2013, protestons contre cette mesure.

Nous avons déjà travaillé le lundi 02 septembre, jour de pré-rentrée où nous avons organisé la rentrée des élèves. Nous avons donc décidé de ne pas travailler doublement et de ne pas effectuer ces journées, à l'instar d'autres académies.

Nous considérons, de plus, cette mesure comme anti-pédagogique (4 jours pleins de cours, d'affilée) alors que nous débattons des rythmes scolaires. Cette mesure ne prend, enfin, pas en considération l'organisation des familles et les activités des enfants.

L'équipe des professeurs du collège Paul Bert.